

Élections FFFD 2024



Constitution du CSOE

Dépôt des listes

Validation
des listes

Campagne / Diffusion

Vote

06/09

06/10

21/10

20/11
13h00

23/11
13h00

23/11/24
14h00
Résultats

Commission de surveillance des Opérations Électorales :

- 6 membres (3 titulaires + 3 suppléants)
- Licencié.e ou non
- Élu.e.s pour la durée du mandat
- Contrôle la validité des listes
- S'assure du respect de la bonne application des règles du code électoral

Règles de constitution d'une liste au scrutin mixte :

- 13 à 20 membres (20 sièges à pourvoir)
- Parité femme/homme (6 mini de chaque sexe)
- Dont 1 médecin fédéral
- Un projet de politique générale pour l'olympiade
- Scrutin de liste mixte à la proportionnelle à un tour

Élection du/de la représentant.e du collège des entraîneurs :

- Licencié.e possédant un diplôme fédéral (DFIU / DFEU)
- Scrutin uninominal

20 sièges

1 vote par club
X voies pour
X licencié.e.s

Clubs

Comités

Ligues

1 siège

DFEU1

DFEU2

DFIU